

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION  
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2<sup>DE</sup> :**

**NOUVEAU LYCÉE**

Voie générale au lycée des Graves



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



# SOMMAIRE

- Le nouveau lycée
- La voie générale au lycée des Graves
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

# LE NOUVEAU LYCÉE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
  - Un temps dédié à l'orientation en 2<sup>de</sup>, en 1<sup>re</sup> et en terminale
  - Deux professeurs principaux en terminale
  - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
  - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
  - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En **2de GT** : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP) (+ options)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)

# APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
  - Vers une série de la **voie technologique**

Ou

- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

# Voie générale

La première et la terminale au  
lycée des Graves

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité** qu'ils suivront en **première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité** qu'ils **poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

■ Le lycée des Graves proposera les enseignements de spécialité suivants :

- **Mathématiques**
- Physique-chimie
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- Sciences économiques et sociales
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- Humanités, littérature et philosophie
- **Langues, littératures et cultures étrangères (Anglais ou espagnol)**
- Numérique et sciences informatiques
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (Latin ou Grec)**



## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

~~DRIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN~~

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
<del>BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *</del>	<del>4 h</del>	<del>6 h</del>		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
<del>SCIENCES DE L'INGÉNIEUR</del>	<del>4 h</del>	<del>6 h **</del>		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>		

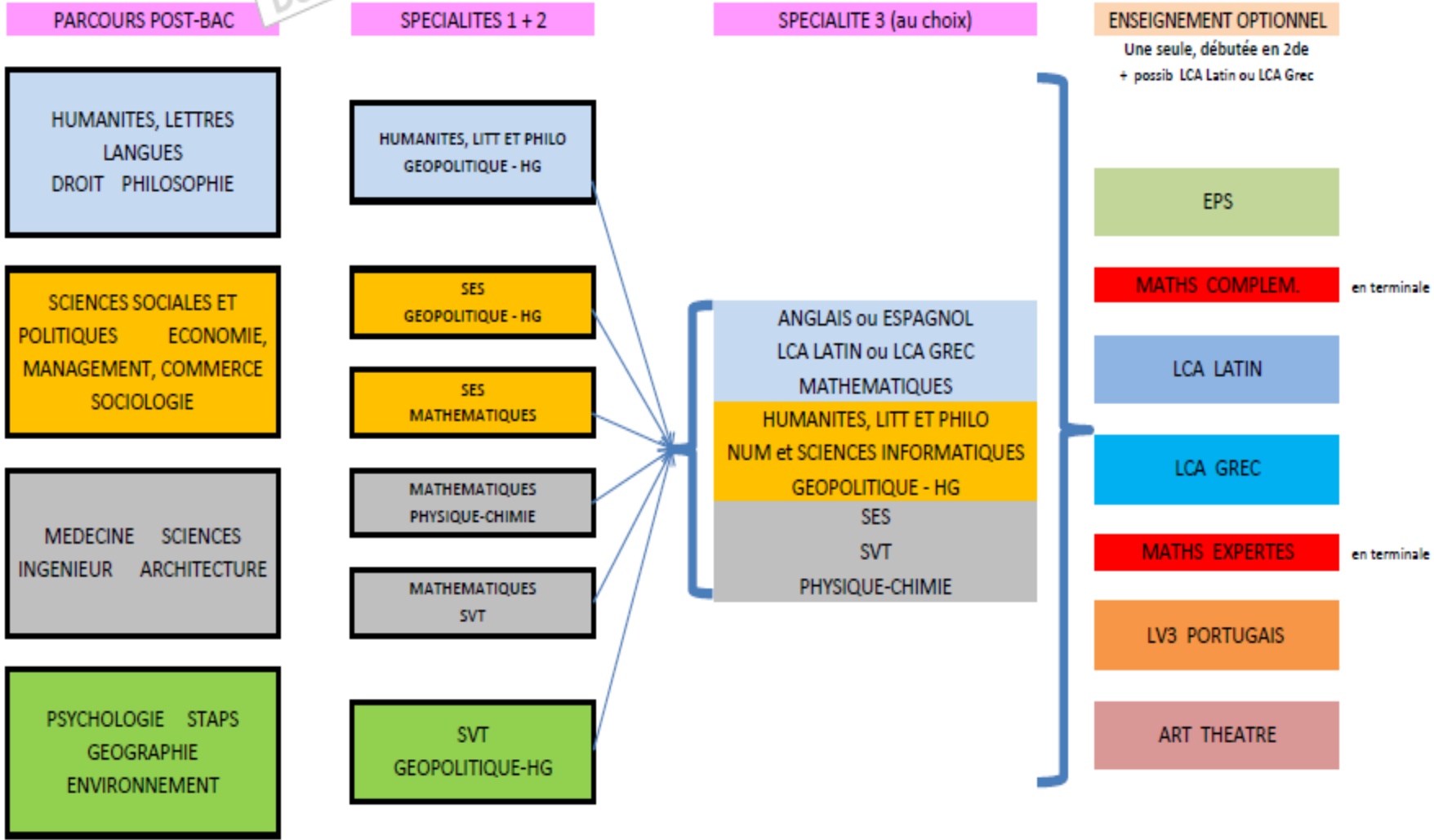
\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Courant du mois de janvier, le lycée des Graves proposera les combinaisons de spécialités compatibles.

*Doc de travail*



# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
  - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
    - Portugais
    - Théâtre
    - Éducation physique et sportive
    - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option): latin ou grec
  - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
    - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

# Les épreuves du baccalauréat

# LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note finale

**60%**  
de la note finale

## ÉPREUVES FINALES



**10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale



**30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale



**1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral



**4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final

# LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
  - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
    - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1<sup>re</sup>
    - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
  - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
  - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

# L'orientation en 2<sup>de</sup> générale et technologique



# CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Les semaines de l'orientation et les événements dédiés à l'orientation permettent aux élèves de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler leurs aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

[www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr)

## AU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE EN SECONDE

- Au mois de janvier 2019, chaque lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement. Voir site du lycée : <https://www.lyceedesgraves.fr/orientation/> + [www.horizon2021.fr](http://www.horizon2021.fr))
- Un sondage est organisé via Pronote sur les intentions de choix des spécialités

502 2nde 2) Informations personnelles Cahier de textes Notes Vie scolaire Orientations Rencontres Parents/Profs Communication 29

es 29 Discussions Agenda Menu de la cantine Calendrier scolaire

Toutes Uniquement les non lues

**IMPORTANT sondage orientation après la seconde** HALOUÏ Dounia

Divers

Madame, monsieur,

Afin de préparer la rentrée prochaine nous vous demandons de bien vouloir avec votre enfant remplir le questionnaire en cliquant sur le lien suivant: <https://goo.gl/forms/VylCrCsubCO8GcIW2>

Vous voudrez bien renseigner ce questionnaire avant le 1er février 2019 à 17h.

Nous vous remercions

Très cordialement

La direction

J'ai pris connaissance de cette information

**Préparation exercice PPMS risques majeurs 14/01/2019**

Divers

18

## AU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE EN SECONDE

- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche dialogue », verte, renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- Cette fiche sera distribuée aux parents avant les vacances d'hiver et à remettre avant les vacances d'hiver

# LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2<sup>ème</sup> trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1<sup>re</sup> .  
Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des choix d'organisations de l'établissement.
- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1<sup>re</sup>.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

**Merci de votre attention**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

Rentrée 2018